



## **DISCOURS SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2020 VILLE DE DRUMMONDVILLE**

*Lu à Drummondville par le maire Alain Carrier en séance publique le lundi 21 juin 2021*

## **Préambule**

C'est avec plaisir que je dépose ce soir au conseil les états financiers 2020 de notre ville. Ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Drummondville au 31 décembre 2020, et ce, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Nos vérificateurs comptables le certifient, d'ailleurs.

Les états financiers, c'est une photo de nos finances prise le 31 décembre dernier. La situation peut évidemment avoir changé depuis ce temps, tant favorablement que défavorablement, selon les postes budgétaires.

À travers les prochaines rubriques, je vais m'efforcer de vous vulgariser le tout, le mieux possible.

## **Revenus**

Débutons par les revenus. L'exercice financier 2020 aura permis à la Ville d'engranger des revenus de l'ordre de

136,2 M\$, soit quelque 8,7 M\$ de plus que les prévisions budgétaires.

Ces résultats s'expliquent en grande partie par de belles surprises qui sont survenues en cours d'année malgré la pandémie, à commencer par une subvention de près de 5 M\$ pour la COVID-19 en provenance du gouvernement provincial. Il faut dire que la pandémie a engendré des dépenses de l'ordre de 1,3 M\$ en 2020, et qu'elle a et aura encore des impacts sur notre organisation. Cette subvention spéciale est donc bienvenue dans un contexte de relance économique, sans compter que d'autres dépenses sont à prévoir en 2021 et en 2022 relativement à la COVID-19.

Nous avons également connu une année record en termes de revenus de droits de mutation (3 M\$ de plus que nos prévisions) et des ventes records de terrains industriels (2,4 M\$ de plus que nos prévisions). Ces résultats ont permis de contrebalancer certaines prévisions de revenus qui n'ont pas été atteintes.

Le monde a tremblé en 2020 en raison de la pandémie, mais la situation financière de la Ville est demeurée des plus enviabiles, contre vents et marées. Le marché immobilier a donc été particulièrement en effervescence chez nous en 2020, une situation qui prévaut encore aujourd'hui et qui aura vraisemblablement des effets sur notre exercice financier 2021.

Considérant ces résultats financiers très favorables, vous comprendrez qu'il n'aura pas été nécessaire d'utiliser l'affectation de 1,3 M\$ budgétée pour pallier toute variation de la croissance économique.

### **Dépenses**

En ce qui concerne les dépenses de l'exercice financier 2020, elles étaient de l'ordre de 123,9 M\$ au 31 décembre dernier. Ce résultat est inférieur d'environ 3,6 M\$ aux prévisions budgétaires de l'année.

Les dépenses de la Ville ont donc été plus faibles qu'anticipées initialement, principalement en raison d'une

gestion prudente et rigoureuse des fonds publics dans un contexte de pandémie jamais vu. Cette vigilance a notamment permis des économies de l'ordre de 1,3 M\$ en ce qui concerne nos immobilisations payées comptant. Il faut également souligner que l'arrêt forcé de plusieurs de nos infrastructures, je pense à nos aré纳斯 et à la bibliothèque publique, par exemple, a également engendré une réduction des coûts.

Les dépenses globales de la Ville de Drummondville incluent un remboursement en capital de la dette à long terme de 17,7 M\$, dont 15,8 M\$ sont la charge de la Ville et 1,9 M\$ à la charge des autres paliers gouvernementaux. Des remboursements de 3,1 M\$ au fonds de roulement et de 3 M\$ aux activités d'investissement payées comptant sont également compris.

### **Excédent**

La Ville de Drummondville a donc terminé l'année financière 2020 avec un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 12,3 M\$. Ce montant exclut la

variation de l'affectation des avantages sociaux futurs du régime de retraite, soit une somme de 1,7 M\$.

Il s'agit d'un surplus sans précédent. La moyenne des surplus de la Ville au cours des cinq années précédentes était de 3,3 M\$. Il s'agit donc d'une situation circonstancielle provoquée par la vigueur de notre économie et, surtout, par la pandémie. D'ailleurs, en soustrayant la subvention COVID-19 et en prenant en considération des revenus de droits de mutation et de ventes de terrains industriels conformes aux prévisions budgétaires de l'année, le surplus 2020 aurait été de l'ordre de 3,8 M\$.

Drummondville n'est pas la seule municipalité à déclarer un surplus record pour l'exercice financier 2020. Plusieurs villes de taille comparable se trouvent dans la même situation. Le surplus représente 9,6 % de notre budget de l'année 2020. À Brossard, à titre d'exemple, le surplus représente 12 % du budget ; à Saint-Jérôme, 11,5 % ; à Granby, 8,9 %. Il ne s'agit donc pas d'un cas d'espèce.

Dans quelques minutes, je vous exposerai de quelle manière le conseil municipal entend utiliser cet excédent.

### **Investissements**

Malgré le contexte pandémique, les investissements réalisés par la Ville de Drummondville au cours de l'année 2020 ont été nombreux et importants en termes de valeur. En effet, les états financiers montrent des investissements de l'ordre de 57,8 M\$ en 2020, soit près de 15 M\$ de plus que la moyenne annuelle des investissements réalisés au cours des 5 années précédentes.

De ces 57,8 M\$, 34,2 M\$ ont été à la charge des contribuables, la balance, 41 %, étant défrayés par les gouvernements supérieurs ou d'autres partenaires. Parmi les principales subventions obtenues en cours d'année, notons celles qui concernaient des infrastructures routières, d'aqueduc ou d'égouts, au montant de 14,9 M\$, ce qui nous permet d'améliorer l'état de nos réseaux aux quatre coins de la ville.

Toujours au chapitre des investissements, notons parmi les principaux projets de l'année 2020 :

- Le début de la construction du centre sportif Girardin (11,1 M\$) ;
- Des réfections de rues, resurfaçage, pavage et autres (8,1 M\$) ;
- Le début de la construction de la nouvelle usine de traitement de l'eau potable (4,4 M\$) ;
- La réfection de la rue Pelletier (3,2 M\$) ;
- Et l'aménagement de la phase 1 du parc de la Seigneurie (3,1 M\$).

## **Dette**

Abordons maintenant l'importante question de l'endettement à long terme de la Ville. La dette à la charge de l'ensemble des contribuables était de 131,2 M\$ au 31 décembre 2020. Quant à la dette de secteurs, assumée par un certain nombre de contribuables résidant, en grande majorité, dans les secteurs résidentiels développés dans



un passé récent, elle se chiffrait à 20,9 M\$. Par conséquent, la dette totale nette à long terme de la Ville de Drummondville représentait une somme de 152,1 M\$ le 31 décembre dernier.

Une dette de 152,1 M\$, qu'est-ce que ça représente pour une ville comme Drummondville ? Je vous dirais que, toutes choses étant égales par ailleurs, notre endettement net à long terme correspond à avoir une hypothèque à payer de 55 000 \$ sur une maison d'une valeur de 222 900 \$, ce qui correspond à la valeur moyenne d'une résidence drummondvilloise.

Je tiens à préciser que nous contrôlons l'augmentation de la dette de la Ville, et ce, en suivant scrupuleusement les balises édictées par notre rigoureux cadre financier.

### **Excédent de fonctionnement non affecté**

Comme spécifié précédemment, le bilan de l'exercice financier 2020 indique un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 12,3 M\$, excluant la variation de

l'affectation des avantages sociaux futurs du régime de retraite, au montant de 1,7 M\$. Ce surplus s'ajoute au solde disponible de 3,5 M\$, ce qui représente un excédent total non affecté de 15,8 M\$.

Après discussion au comité exécutif et en atelier de travail, et sur recommandation de l'appareil administratif, le conseil municipal a convenu d'utiliser les sommes comme suit.

Un montant de 3 M\$ sera versé au fonds de roulement de la Ville, ce qui permettra de faire passer le capital autorisé de 22,4 M\$ à 25,4 M\$. Par ailleurs, une somme de 1 M\$ sera versée au surplus accumulé affecté « Engagements financiers/Dette à long terme ». Qui plus est, un autre 3 M\$ ira cette fois au surplus accumulé affecté « Développement économique », permettant de devancer la réalisation de la phase 3 du parc industriel du secteur Saint-Nicéphore afin de soutenir la croissance économique de notre ville.

Pour conclure la portion concernant plus spécifiquement l'excédent de fonctionnement non affecté, ce poste présente un solde de 8,8 M\$, ce qui correspond à 6,5 % du budget de l'exercice financier 2021.

### **Excédent de fonctionnement affecté**

Maintenant, attardons-nous brièvement aux excédents affectés, des sommes qui sont réservées à des fins spécifiques. D'abord, l'excédent de fonctionnement affecté aux ex-villes fusionnées représentait une somme de 245 291 \$ au 31 décembre 2020. Ensuite, un montant de 1,8 M\$ a été ajouté au budget 2021 dans une provision pour écart budgétaire à être utilisé au besoin, si la situation économique l'exige. De plus, le fonds de redevances à l'enfouissement était à 1,3 M\$ et celui pour le maintien d'actifs, à 2 M\$. Près de 1 M\$ était réservé pour les sports et loisirs. Finalement, les fonds « Engagements financiers/Dette à long terme » et « Développement économique » ont vu respectivement leur solde après affectations atteindre 1,3 M\$ et 3,5 M\$.

## **Fonds réservés et revenus reportés**

Par ailleurs, la Ville de Drummondville bénéficie de divers fonds réservés et de revenus reportés spécifiquement pour certains de ses champs d'intervention.

Ainsi, le fonds de roulement, qui était de 1,7 M\$ au 31 décembre 2020, présente un solde après affectations de 4,7 M\$. La réserve financière « Conditions météorologiques » était pour sa part à 433 133 \$ tandis que le fonds local « Réfection et entretien de certaines voies publiques » était à 421 925 \$, et ce, toujours au 31 décembre dernier.

## **Comparatif avec d'autres villes**

À ce stade-ci, il m'apparaît important de souligner que le profil financier 2020 publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) est une fois de plus très reluisant pour notre ville.

En effet, celui-ci révèle notamment une dépense nette par unité d'occupation de 4141 \$ à Drummondville

comparativement à 5130 \$ pour les villes de taille comparable, qui comptent donc entre 25 000 et 100 000 habitants. À Saint-Jérôme, par exemple, une ville qui compte près de 80 000 citoyens comme nous, la dépense nette par unité d'occupation est de 4772 \$. L'écart pour l'ensemble des villes est encore plus prononcé (5771 \$). Ce que ça veut dire, c'est que nos dépenses par foyer sont près de 20 % moins importantes que la moyenne des villes de taille comparable pour un bouquet de services semblables.

Au jeu des comparaisons, le taux d'endettement de la Ville figure également très bien face à celui des villes de taille comparable. Notre taux d'endettement à Drummondville représente 1,82 % de notre évaluation foncière totale. Le profil financier 2020 du MAMH indique que le taux moyen est de 2,19 % pour une ville de taille comparable – à Saint-Jérôme, c'est 2,45 % - , et de 2,24 % pour l'ensemble des villes de la province.

Ce profil financier permet également de mettre en relief que l'endettement par unité d'évaluation se situe à 5 172 \$ à Drummondville, soit bien en deçà de ce qui est observé chez les villes de taille comparable (6923 \$). Par exemple, à Saint-Jérôme spécifiquement, l'endettement par unité d'évaluation est de 6691 \$.

Il s'agit-là d'autant d'exemples qui permettent d'illustrer que la santé financière de Drummondville va bien, et que la Ville effectue une saine gestion des finances publiques.

### **Conclusion**

Dès mon arrivée en poste, à l'automne 2020, j'ai fait de la gestion budgétaire de notre ville une priorité. En pleine pandémie, il m'apparaissait important de m'assurer que l'argent des contribuables soit bien géré, et de surveiller de près nos revenus et nos dépenses. Je suis fier de constater que les bons résultats décrits dans les états financiers 2020 vont en ce sens.

2020 aura été l'année de tous les extrêmes : un surplus record, des restrictions sanitaires jamais vues, un marché immobilier qui s'emballe, une nouvelle réalité stressante qui nous a forcés à faire des sacrifices et à faire preuve de résilience quotidiennement...

Je suis bien content que nous ayons pu continuer d'offrir des services de qualité aux citoyennes et aux citoyens malgré la fermeture temporaire de certaines de nos installations et une forte proportion des membres de notre personnel en télétravail. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail de tout un chacun en ce sens.

Comme vous l'avez constaté, nous avons pu compter sur des revenus additionnels en 2020. Ceux-ci nous procurent une certaine marge de manœuvre qui nous permettra de naviguer avec une plus grande agilité à travers les soubresauts encore provoqués par la pandémie, tout comme de soutenir nos efforts de relance de l'économie.

Le défi du prochain conseil municipal sera de continuer à accentuer les réparations de nos rues, de soutenir notre

économie locale et d'aider nos concitoyens plus défavorisés, sans oublier notre intervention et notre aide à trouver rapidement des places en garderie. À titre de maire, j'aimerais que le conseil m'appuie pour aider nos familles, principalement les femmes qui restent à la maison faut d'une place pour leur enfant, ce qui les empêche d'aller sur le marché du travail.

Pour y arriver, il faudra créer de la richesse pour ne pas devoir piger dans nos fonds existants. Il s'agit là de tout un défi, mais que nous pouvons relever, ensemble.

Les états financiers déposés aujourd'hui viennent donc clôturer officiellement une année financière remarquable pour la Ville de Drummondville.

Je tiens ainsi à souligner l'excellent travail de la direction générale et celui des services municipaux dans l'atteinte de ces résultats d'exception qui sont, sans aucun doute, à la hauteur des attentes de notre population. Merci à notre trésorier, M. Benoit Carignan, et à toute son équipe du



Service des finances, pour le suivi et le soutien dans l'atteinte de nos cibles.

Mesdames et messieurs, souhaitons-nous une bonne année financière 2021.

Merci.